

## RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA DURABILITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES FOURNIS PAR LES ACSA

Pour garantir le succès et la pérennité des dispositifs d'ACSA, il est nécessaire de mettre en place et d'appliquer un cadre institutionnel favorable. Sur la base des 7 piliers présentés dans le **Guide de planification et de gestion des programmes d'ACSA**, les recommandations suivantes ont été formulées :

### POUR LES ORGANISMES STATUTAIRES

**VÉTÉRINAIRES** afin de mettre en place un cadre national d'activité et de formation pour les ACSA :

- 1 Définir le champ d'application et la supervision** : définir les activités autorisées et interdites des ACSA et la manière dont ces activités doivent être supervisées.
- 2 Fixer des normes nationales de formation** : critères d'admission, contenu et compétences de la formation, techniques de formation et méthodes d'évaluation. Réviser périodiquement.
- 3 Concevoir un système de formation continue** : définir objectifs et modalités de la formation continue.
- 4 Accréditer les formateurs** : profil de compétences, programme de formation des formateurs, registre national des formateurs.
- 5 Délivrer une licence aux ACSA** qui satisfont aux exigences nationales en matière de formation, d'évaluation et de supervision. Adopter des sanctions en cas de faute professionnelle.

### POUR LES SERVICES VÉTÉRINAIRES ET LES

**MINISTÈRES CONCERNÉS** afin de réglementer les ACSA et garantir le respect de la législation vétérinaire :

- 1 Mettre en place une base de données nationale des ACSA actifs autorisés à exercer**, avec leur localisation et l'identité de leur superviseur.
- 2 Étudier la faisabilité de créer un guichet unique afin de réglementer l'installation de nouveaux ACSA**
- 3 Officialiser la reconnaissance institutionnelle des ACSA aux niveaux national et local.**
- 4 Encourager la privatisation des services vétérinaires** : clarifier les rôles respectifs des secteurs public et privé, favoriser les Partenariats Publics Privés.
- 5 Renforcer le dispositif d'épidémiologie**, afin de pouvoir donner suite aux signalements effectués par les ACSA.



### POUR LES INITIATIVES PRIVÉES, PUBLIQUES ET

**D'OSC** souhaitant mettre en place un dispositif d'ACSA :

- 1 Commencer par analyser le contexte** : cartographier les besoins et les acteurs existants. Ne mettre pas en place de systèmes parallèles : renforcer les services existants.
- 2 Privilégier la qualité plutôt que la quantité** : traiter les causes d'abandon ; mettre en relation les ACSA formés avec des vétérinaires/PPV pour l'approvisionnement et le mentorat.
- 3 Respecter les règles nationales** : se coordonner avec les autorités compétentes; obtenir les licences nécessaires.
- 4 Formaliser les accords avec les superviseurs** : rôles, responsabilités, zone d'intervention. Utiliser les TIC pour faciliter la supervision sur le terrain.
- 5 Planifier à long terme et de manière participative** : consacrer du temps à la conception participative du dispositif ; prévoir un budget pour la sensibilisation des communautés de manière soutenue sur une longue période ; organiser les formations de manière séquentielle et utiliser des approches participatives ; mettre en place des mécanismes d'épargne et crédit et des fonds de roulement communautaires pour l'achat et le renouvellement du matériel.
- 6 Adopter des modèles économiques durables** : encourager le conventionnement entre un groupe d'éleveurs, des ACSA et leur superviseur ; soutenir la création de coopératives d'ACSA.

### POUR LES BAILLEURS / PARTENAIRES FINANCIERS :

- 1 Prévoir suffisamment de temps et de moyens** pour permettre la participation active de la communauté, l'engagement des autorités et la réalisation d'études d'impact.
- 2 Soutenir le développement de cabinets et pharmacies vétérinaires privé(e)s** : faciliter l'accès aux prêts, former les vétérinaires/PPV en gestion des produits pharmaceutiques ainsi qu'en matière de finance.
- 3 Éviter la distribution de kits** : laisser les ACSA réapprovisionner leurs kits ; analyser les causes de l'inactivité des ACSA et réorienter l'appui fourni.

Cette infographie est extraite du **Guide de planification et de gestion des programmes d'ACSA** de VSF International

➔ <http://vsf-international.org/fr/guide-programmes-acsa>

